DE MÉMOIRE D'AVOCAT (4/18) Pendant trois semaines, des avocats et des avocates venus de tous les horizons vous raconteront, de leur plume, un moment fort de leur carrière une rencontre marquante avec un(e) client(e), une plaidoirie qui leur a laissé un souvenir émouvant, un combat qui leur a tenu à cœur.

Bio

Monsieur le Président

Avocats.be, Licencié en drott de l'Ulg, en 1977, M° Patrick Henry a rejoint le cabinet Hannequart et Rasir. Rédacteur en chef de la revue juridique "Jurisprudence de Liège, Mons et Bruxelles" depuis 1987, il est collaborateur scientifique de la faculté de droit de l'ULg, où il fut maître de conférences. en droft de la construction. Il enseigna aussi à l'école de gestion HEC-ULg. Bâtonnier du barreau de Liège de 2007 à 2009, il est aujourd'hui président de l'Ordre des barreaux francophones et germanophone (Avocats.be).

Missions internationales. Il a été chef de la délégation belge au Conseil des barreaux européens (CCBE) de 2011 à 2013 et en est aujourd'hui président du Comité "Droits de l'homme". Il a occupé d'autres fonctions internationales et est l'auteur de nombreuses publications, dans plusieurs matières du droit **furbanisme** environnement, construction, assurances,

Demain. Mº François Dessy.

obligations, etc.).

Série d'été Il venait d'avoir dix-sept ans

ME PATRICK HENRY

l venait d'avoir dix-sept ans. Ca le rendait presque indo-lent d'incertitude. Il était assis face à moi. Les yeux vides. Muet dans ce parloir blafard. Il n'avait rien à me dire dans ce parloir. Il y a longtemps qu'il n'avait plus rien à dire. Il écoutait. Parfois, il hochait la tête.

Je parlais. Scul. Un long monologue. Un enfant sans horizon. Sans avenir. Ce n'était pas la première fois

que je le rencontrais dans cette espèce d'immense bloc de béton qui semble perdu au mi-

lieu d'une flaque de boue. La prison de Lantin. Les autres fois, c'était parce qu'il y avait été placé, pour un terme de quinze jours au maxi-mum, en raison de l'impossibilité absolue de trouver un établissement approprié qui puisse l'accueillir.

Une virée, avec des copains. Vols de voitures, petits cambriolages, drogue, scènes de coups, vols à l'étalage. Il y avait même, dans la liste des 300 infractions qui étaient énumérées sur le document que j'avais en main, vol d'une frite, en bande...

On est en Belgique! Ce document, c'était un jugement du tribunal de la jeunesse de Liège, qui se dessaissasit du dossier et renvoyait Alain devant le tribunal correctionnel. Cette fois, cela allait être sérieux. Comment en était-il arrivé

là? Classique! Une mère trop jeune, qui l'avait abandonné. Il ne savait plus bien comment. Il n'en avait

jamais parlé. Un père un peu plus présent mais alcoolique. Il le voyait très episodiquement.

Placements. D'institution en institution. Désœuvrement Mauvaises influences. Premiers délits. Centre fermé. Contact avec les caïds. Vogue la galère...

Un enfant sans parents. Sans futur. No future. Fin des an-nées 70... La faillite de notre système de pro-

tection de la jeunesse.

Ils furent une dizaine, comme lui, dans cette première vague de dessaisissements. Je me souviens aussi de Mohammed, de Mustafa

Quand la donne est pourrie, on ne fait pas le grand chelem. C'est extrait d'une chanson de Joan Pau Verdier. Je l'ai citée devant la cour d'appel. Elle a attiré l'attention d'un des trois magistrats.

Un amateur de rock occitan? Un bridgeur plus probablement. Est-ce pour cela qu'ils n'ont pas aggravé la peine, comme le leur demandait l'avocate générale qui ve-

Cinq ans en instance. Elle en voulait dix. Le maximum. qu'il n'y avait aucune circonstance atténuante. Qu'Alain était perdu à jamais. Irrécupérable. Il fallait l'éloigner le plus longtemps possible.

Certains magistrats ont cette conception de leur office. La prison pour punir, pour écarter. Tenter de réintégrer ne servirait à rien. Tant pis pour les récidivistes. Tant pis si

cette politique mene iné-luctablement à la récidive. Tant pis si elle fabrique des bêtes sauvages. Sortez le pénitencier. Et coupez.

J'ai revu Alain de loin en loin. Les premières fois à la suite de quelques autres petits délits. Il y a dû y avoir un ou quelques petits vols, encore. Un autre passage par la case prison. Nettement plus

Puis il y a eu des infractions a la loi sur le commerce ambulant. Une carte plus très en ordre. Pas facile de vivre lorsque l'on commence sans aucun bagage.

Puis il y a eu une fille. Qui est devenue une mère. Des petits boulots. Du chômage. Un accident. Une séparation. Des questions de garde d'enfant. De pension alimentaire. Une autre

Il vient d'avoir cinquante ans. Fort comme un homme. Alain n'est pas un modèle, bien sûr. Mais il aura eu une vie comme beaucoup d'autres. Un homme avec un passé. Qu'il a su surmonter.

Il y a longtemps que je ne plaide plus ce genre de dossiers. Ma vie professionnelle a tourné autrement. D'autres combats...

Mais, même quand il ne me téléphone pas pendant quelques années, je pense souvent à Alain. Et si, parfois, je m'emporte contre un système que je trouve toujours injuste, c'est à cause de lui. Ou pour lui. Ou parce que lui.

Luttons.



"Placements. D'institution en institution. Désœuvrement. Mauvaises influences. Premiers délits. Centre fermé. Contact avec les caïds. Vogue la galère..."